



DOSSIER

SOUTENIR L'ACTIVITÉ...

Zone Artisanale, marchés, Plu...



SOMMAIRE

SOMMAIRE

EDITO 3

- Le mot du Maire
- Quiberon Bay, 20 novembre 1759

ASSOCIATION 17

- Le Souvenirs Français

JEUNESSE 9 10 11

- Les jeunes publics
- Entretien avec Babette Cassac - Adjointe à la Jeunesse

ECONOMIE 4 5 6 7

- La Zone Artisanale
- Bilan de l'Office de Tourisme
- Le Marché
- Le Plu

SPORT 12

- Entretien avec Claude Decker - Subdélégué aux Sports

CULTURE - ANIMATION 13 14

- L'exposition « La Bataille des Cardinaux »
- Zoom sur le succès des Quais piétonniers

MEMOIRE 19

- Le Croisic, 500 ans d'administration municipale

OPPOSITION 16

ACTUALITÉS 8

- Cinq « Twin Sea »

JEUX 18

- Enigmes



Votre bulletin
« Le Croisic MAG » est
consultable sur le site
internet de la commune :
www.lecroisic.fr

BULLETIN MUNICIPAL

Éditeur

OFFSET EDITIONS - REZÉ

Directrice de la Publication

Michèle Quellard

Equipe de Pilotage

William Nocus
Mickaël Gauthier
Geoffrey Bénigué
Joëlle Meunier

Redacteurs

Joëlle Meunier
William Nocus
Bruno Sévérin
Laurent Delpire

Composition Graphique

Bruno Sévérin

Crédits Photos

Virgil Beldie
Christian Chapuis
Christophe Douay
Patrick Lehmann
Ville du Croisic

Tirages

5 000 Tirages
Octobre 2009



Redonner une vitalité économique forte à notre commune, telle est mon ambition



Le développement économique du Croisic reste au cœur de mes préoccupations. Les élus croisicais se sont prononcés à l'unanimité pour que la ville puisse acquérir un bâtiment dans notre zone artisanale. Cette structure permettra de favoriser l'implantation d'artisans. Parallèlement, j'ai demandé aux services de la ville de mener une étude de faisabilité sur la requalification de la zone artisanale afin de maintenir et de favoriser notre tissu économique.

Le dynamisme économique est souvent une affaire d'entrepreneur et mon rôle est d'encourager l'implantation et l'extension d'entreprises sur notre territoire, en proposant, entre autres, des terrains viabilisés afin de faciliter la réalisation des projets. Mais le territoire du Croisic n'est pas extensible, et la réserve foncière est limitée. De plus, Le Croisic, de par sa situation géographique, est contraint par une législation environnementale sévère. Le prochain plan local d'urbanisme devra répondre à ces attentes en tenant compte de la spécificité de notre ville. Le diagnostic, première étape du futur PLU du Croisic, est maintenant terminé. Je vous invite à en prendre connaissance au travers d'une exposition dans le hall de l'hôtel de ville.

L'économie du Croisic repose aussi sur le tourisme, si la fréquentation de juillet fut en

de mi-teinte, août fut un excellent mois grâce à une météo ensoleillée et aux succès des animations sur les quais. Vous retrouverez aussi dans ce numéro, un large tour d'horizon des efforts de la ville en faveur de la jeunesse. Je souhaite m'appuyer sur l'existant pour mieux augmenter notre offre d'activités aux parents et à leurs enfants. Enfin, je ne peux que vous recommander de visiter la magnifique exposition sur La Bataille des Cardinaux à l'ancienne criée. Elle présente de manière remarquable l'archéologie sous-marine à la rencontre de l'Histoire, deux thèmes fortement ancrés dans l'identité du Croisic.

Michèle Quellaud

LE CROISIC
vendredi 20 novembre 2009
Conférence
Quiberon Bay,
20 novembre 1759
la bataille des Cardinaux,
victoire anglaise
par Olivier CHALINE
entrée libre

Visites commentées et animées

« Quiberon Bay, 20 novembre 1759 : la bataille des Cardinaux, victoire anglaise », conférence d'Olivier Chaline.

Vendredi 20 novembre, 18 h 00, hôtel de ville du Croisic, salle du Soleil Royal, entrée libre
L'année 1759 fut, pour la Grande-Bretagne, exceptionnelle à tous égards : commencée avec la crainte de l'invasion française, elle s'acheva de manière triomphale avec le désastre infligé par l'amiral Hawke à la flotte de Brest, aux Cardinaux. On ne peut pleinement comprendre ce qui s'est produit le 20 novembre 1759, sans examiner les choses aussi du point de vue britannique. Quiberon Bay fut une extraordinaire victoire. Cet incroyable combat mené dans des conditions extrêmes fait apparaître la maîtrise des techniques de blocus, la supériorité de l'entraînement mais aussi un formidable coup d'audace.

Ancien élève de l'École normale supérieure, professeur d'histoire moderne à l'Université Paris IV – Sorbonne où il dirige l'Unité mixte de services d'histoire et d'archéologie navales, Olivier Chaline travaille actuellement à une étude de la bataille des Cardinaux à partir des sources françaises et anglaises.

Zone artisanale : soutenir et favoriser l'activité économique

La ville, en partenariat avec les acteurs économiques, mène une étude sur la valorisation de la zone artisanale du Croisic.



Lors du Conseil Municipal du 12 juin dernier, les élus ont unanimement validé l'acquisition d'un bâtiment situé dans la zone artisanale. Dans ce local pourront être installés des « ateliers-relais » pour les artisans. Il s'agit d'une première étape. À présent, les élus vont rencontrer les postulants, définir avec eux leurs besoins en termes de surface notamment, et déterminer les aménagements minimums à l'intérieur du bâtiment pour le rendre

opérationnel le plus rapidement.

1 hectare

Une étude de faisabilité pour la requalification de la zone artisanale se déroule actuellement. Toutes les entreprises qui sont implantées sont associées à la réflexion. Cette étude est conduite par le cabinet Ouest Aménagement. L'objectif de la commune est de maintenir un tissu économique dynamique, de valoriser la

zone artisanale et de prendre en compte les demandes, les projets des entreprises déjà implantées ou qui souhaitent s'implanter. La requalification de la zone artisanale s'avère complexe en raison des fortes contraintes du site (loi littoral, voir encadré) et du périmètre qui n'est pas extensible. En clair, il y a plus de demandes que de possibilités d'implantations. Il reste un peu plus d'un hectare à aménager sur les dix hectares de la zone artisanale.

Réunions de travail

L'espace est, selon les termes du cabinet d'étude, « saturé ». Il faudra donc proposer des solutions qui concilient l'organisation et la gestion de la zone artisanale avec l'amélioration de l'environnement. Le tout, fortement contraint par diverses réglementations et procédures liées à la proximité du trait.

Plusieurs réunions de travail du comité de pilotage, composé d'élus, de représentants de diverses administrations (DDE, préfecture, etc.) et des entreprises artisanales ayant une activité sur la zone ont déjà lieu. L'acquisition du local rue des Pluviers s'inscrit donc totalement dans la démarche de développement de la zone artisanale et plus longuement dans le sens du développement économique de notre commune pour les prochaines années. ■

La Loi Littoral

La Loi Littoral vise à encadrer l'aménagement de la côte pour la protéger des excès de la spéculation immobilière. Cette loi a été votée à l'unanimité par le Parlement français et est entrée en vigueur le 3 janvier 1986. La loi Littoral détermine les conditions d'utilisation et de mise en valeur des espaces terrestres, maritimes et lacustres. Elle s'applique aux communes riveraines des océans, mers, étangs salés et plans d'eau naturels ou

artificiels de plus de 1000 hectares. C'est une loi d'aménagement et d'urbanisme. Elle a pour but la protection des équilibres biologiques, la préservation des sites, des paysages et du patrimoine culturel et naturel du littoral, le développement des activités économiques liées à la proximité de l'eau et la mise en œuvre d'un effort de recherche et d'innovation portant sur les particularités et les ressources du littoral.



Saison touristique : un bilan globalement satisfaisant

Malgré les quelques inquiétudes de juillet, la saison touristique 2009 du Croisic est finalement une réussite : bonne fréquentation, forte présence sur les manifestations et les activités commerciales.

Après d'excellents chiffres en mai et juin, particulièrement beaux, juillet a été « poussif » en raison d'une météo médiocre. Les résultats s'en sont ressentis principalement, en matière

touristique de notre belle « Petite Cité de Caractère », l'office de tourisme a animé un stand d'information dans le cadre des principales manifestations estivales. Ainsi, les hôtesses de tourisme ont

Le stand de l'Office de Tourisme aux « Vieux Métiers de la Mer »



d'hébergements. Heureusement, avec le niveau d'ensoleillement élevé du mois d'août, notre presqu'île a connu un taux de fréquentation exceptionnel comme dans l'ensemble des communes littorales. Toutefois, les principales tendances des années précédentes, vacances plus courtes, réservations de dernière minute ou dépenses moins importantes, se sont accentuées. Ce phénomène semble découler de l'incertitude de la météo depuis déjà deux saisons et de l'ambiance morose liée à une certaine baisse du pouvoir d'achat.

Afin de promouvoir au mieux l'offre

été fortement sollicitées lors des manifestations d'un Soir sur les quais. Ces lundis ont connu une affluence encore plus importante que l'an dernier. La Fête de la Mer a été également un moment fort pour l'office présent sur la place d'Armes tard dans la soirée.

« Vieux Métiers »

Enfin, les six rendez-vous des « Vieux Métiers de la Mer », organisés par l'office

Nombre de demandes à l'office de tourisme de mai à septembre : 24 692

Pics journaliers de demandes.

15 juillet : 391

20 juillet : 318

13 août : 409

Nombre de demandes sur le stand de l'office de tourisme aux Vieux Métiers de la Mer : 270.

Nombre de demandes sur le stand « Un soir sur les Quais » : 347.

de tourisme de juin à septembre, ont connu leur succès habituel en proposant des animations encore plus diverses et originales et la participation exceptionnelle du Cercle Celtique Korollerien Ar Mor.

Une arrière-saison de bonne augure

L'arrière-saison s'annonce plutôt positive. Le taux de fréquentation devrait être excellent sur cette saison automnale. Avec les nouveaux comportements des touristes aux séjours plus courts mais plus fréquents, l'affluence régulière de jeunes retraités dynamiques, Le Croisic devrait connaître une bonne fréquentation en automne avec les différents rendez-vous culturels programmés jusqu'à Noël : Théâtre en Automne, l'exposition sur « La Bataille des Cardinaux, l'archéologie sous-marine à la rencontre de l'histoire ». ■

THEATRE EN AUTOMNE

Les billets de cette manifestation ainsi que le programme sont disponibles à l'Office de Tourisme et en Mairie.

Tarifs des représentations

Pass 4 spectacles : 10 €

1 spectacle : 3 €

Gratuité pour les moins de 12 ans

Programme

- « L'envers du décor » par le théâtre du Grand Traict
- « Presse pipole » par le théâtre d'Yvias
- « Salle attente » par l'Amicale laïque de Batz-sur-Mer
- « Sacha dans tous ses états » par le théâtre Ad'Hoc

Horaires d'ouverture hors saison

● lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

● dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Plu: Le Croisic expose son diagnostic économique, humain et environnemental

Le plan local d'urbanisme (PLU) est en cours de réalisation. À terme, il remplacera le plan d'occupation des sols (POS). À cette occasion, l'équipe municipale engage une vaste concertation afin d'associer les Croisicais intéressés par cette démarche. Réalisée dans le cadre de la concertation publique et première étape de l'élaboration du Plu, une exposition présente les principaux éléments du diagnostic: les grandes caractéristiques du territoire, l'histoire et le patrimoine, l'occupation de l'espace et l'organisation urbaine, l'environnement et les espaces naturels, les équipements et les déplacements, les habitants et les logements, les activités économiques, le tourisme...

Cette exposition est visible depuis le 26 octobre dans le hall de l'hôtel de ville et un registre des observations est disponible pour le public au pôle Urbanisme. Le document complet, qui n'est pour le moment qu'un bilan et non un dossier de projets, est disponible, sous forme papier, sur simple demande.

Début 2010, la ville organisera des réunions publiques sur la vision du devenir du Croisic.

Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), seconde étape vers la mise en place du Plu, exposera les orientations d'aménagements retenues pour l'ensemble du territoire communal. L'équipe municipale y abordera en priorité le développement économique, le logement, les services à la population, la culture, le tourisme et en particulier toutes les préoccupations désormais essentielles de l'environnement et de l'énergie en tenant compte des spécificités du Croisic.

Objectifs

Les objectifs du Plu du Croisic sont de faciliter et accompagner la mixité sociale, de favoriser et maintenir l'accès au logement pour de jeunes ménages, de protéger l'environnement notamment les espaces naturels et le patrimoine dans le cadre d'une démarche de développement durable, de développer un tourisme de

qualité tout en conservant la vocation maritime du Croisic, tant vers les métiers de la pêche qu'envers la plaisance, de dynamiser et diversifier le commerce local, de maintenir l'artisanat traditionnel et de gérer et maîtriser les flux de circulation ■

Études et réalisation du diagnostic	Printemps - Eté 2009
Élaboration du PADD	Début 2010
Écriture du règlement et mise en forme du dossier complet de PLU	Eté - Automne 2010
Arrêt du projet par le Conseil Municipal	Octobre 2010
Consultation des personnes publiques associées	Hiver 2010
Enquête publique	Février 2010
Approbation du PLU	Avril 2011



Restructuration du marché place Dinan

Ce marché, plus clair, plus aéré, favorise le linéaire de stands sur la place. Il permet de replacer une partie des commerçants de la rue du Piloni déménagés pour des raisons de sécurité



Le marché de plein air est très prisé en été. Que ce soit par les Croisicais ou les estivants, que par les commerçants non sédentaires.

Ces derniers s'installaient bien au-delà de la place Dinan: rue Saint-Yves, rue des Cordiers et des deux côtés de la rue du Piloni. Ainsi, certains endroits ne respectaient plus les normes de sécurité, notamment le passage des véhicules de secours ou d'urgences, et l'accès aux personnes à mobilité réduite n'était pas garanti partout. La commission des marchés a donc travaillé sur une nouvelle réorganisation de la place Dinan. L'objectif était de réduire le stationnement intempestif et de replacer plus d'une trentaine de commerçants non sédentaires retirés des rues adjacentes.

Une concertation

Les navettes entre la ville et les commerçants ont été nombreuses avant de finaliser un nouveau plan du marché. « *Il s'agissait d'écouter les remarques des commerçants sédentaires et non sédentaires: ancienneté sur le marché, définition de critères de priorités. Nous avons dû trouver des compromis entre les demandes spécifiques de chacun en fonction de la superficie de la place, prendre en compte la particularité de celle-ci, notamment ses arbres, faire*

accepter l'interdiction des camions en saison afin de retrouver de l'espace. Cinq plans ont été proposés avant d'être validés en commission le 22 mai 2009 » explique Alain Lefebvre, adjoint au maire délégué aux Travaux.

Plus de 110 emplacements

Aujourd'hui, la place est répartie en deux parties, l'une disposant des allées verticalement, l'autre, plus réduite, horizontalement. 570 mètres linéaires,

de commerçants sur la place. Ne sont tolérés en saison, que deux véhicules de commerçants à mobilité réduite » précise Françoise Thobie, adjointe au maire en charge du Domaine public.

Le marché dans sa nouvelle configuration a donc été testé le 1^{er} juillet. Plus aéré, plus recentré, il semble rencontrer l'assentiment des professionnels et des usagers. « *Les marchés sont des lieux privilégiés des échanges de marchandises et des idées. Ils structurent un territoire*



dont plus de 110 emplacements ont permis de réinstaller tout le monde, de l'abonné annuel au saisonnier. « *Notre volonté est de conserver un maximum*

et participer à l'animation de la vie d'un quartier, d'une ville. Nous agissons pour que cela perdure » conclut l'adjointe au Domaine public. ■

Coquillages et crustacés...

Depuis le 1^{er} juillet, un marché aux poissons se tient place Donatien Lepré, tous les jours de la semaine, sauf le jeudi. Même si la création de commerce est très encadrée par la loi (une ville ne peut se substituer à l'initiative du commerce privé), la municipalité a décidé de créer un marché aux poissons afin de pallier la fermeture

de la dernière poissonnerie du Croisic. Ce marché, ouvert de 8h00 à 13h00, et de 17h00 à 19h30 en saison, sera fermé les jeudis. Si les commerçants jouent le jeu, il y aura du poisson et des crustacés à vendre tous les jours au Croisic. « *Nous avons retenu comme emplacement de ce marché la place Donatien Lepré car nous voulons redynamiser ce secteur, recréer*

le sens de la circulation piétonne qui veut que les passants longent le quai, arrivent devant l'ancien hôtel de ville et repartent par les rues arrières ou se trouvent d'autres commerces. Et puis, pour des raisons de logistique, le parvis de l'ancien hôtel de ville était l'idéal, nous pouvons stocker les étals et les parasols, et avoir accès à l'électricité » explique le maire, Michèle Quellard.

Les cinq « Twin Sea » installés

Le développement économique passe aussi par l'amélioration du port de plaisance.



Les agents de la capitainerie ont installé ces pontons cet été et en octobre

Afin d'améliorer le confort et la sécurité des plaisanciers à Port Charly, la ville a installé cinq « Twin Sea ». Comme sur un mouillage classique, le bateau est directement amarré par un système de chaînes à des corps-morts. Ce ponton, en forme de T offre des places supplémentaires sans modifier les paysages. Léger à installer, il ne nécessite aucun aménagement lourd. La solution est très discrète et totalement réversible. Le dispositif est composé de trois éléments

en polyéthylène d'épaisseur de 8 mm (deux flotteurs et une passerelle), assemblés par des pièces en acier inoxydable. Un couvercle de coffre en composite fibre de verre-polyester abrite le coffre.

20 % de places

L'étrave de chaque bateau est amarrée aux extrémités gauche et droite du T. Une chaîne, dont la partie haute forme une patte-d'oie, relie le corps-mort aux points

d'amarrage du bateau.

Les pontons sont amarrés par un système dit d'embossage (quatre chaînes reliées à des corps-morts à chaque extrémité du ponton).

La municipalité continuera à s'équiper régulièrement dans les prochaines années. L'objectif est d'augmenter de 20 % le nombre de places supplémentaires à Port Charly. Le Croisic est une ville novatrice dans l'utilisation de ce système. ■

Des outils pour les petits

Dans le cadre des Ateliers périscolaires, le 20 octobre dernier, les enfants de l'Atelier jardinage ont reçu de nouvelles pelles, râteaux et autres binettes ainsi qu'une jolie petite brouette. La municipalité a décidé d'offrir aux huit jeunes des outils adaptés à leur âge. En partenariat avec l'association des villes de France (AVF du Croisic), les enfants découvrent dans ce jardin communal les plaisirs de planter, semer et récolter les fruits de leur labeur.



JEUNESSE

Pérenniser et développer les activités jeunesse

Entretien avec Babette Cassac, adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse et le Sport



Le Croisic MAG. Comment comptez-vous aider les jeunes croisicais ?

Babette Cassac. La meilleure chose que nous puissions faire pour être utile aux jeunes Croisicais, c'est de les aider à développer encore plus leurs projets, leurs talents, et surtout le sens de la responsabilité et de la citoyenneté. Pour cela, il faut agir avec eux. Je suis vraiment convaincue qu'il ne sert à rien de monter des plans très lourds pour faire des choses à la place des jeunes ; c'est même contre-productif. Ils n'ont pas besoin d'être assistés, ils ont besoin d'éléments concrets, simples, bien pensés, qui leur permettent de s'investir, de développer et de faire reconnaître leurs qualités. Ainsi lorsque nos adolescents ont un projet, nous leur donnons les moyens de l'élaborer. Ils participent au choix des modalités de mise en action. La volonté de l'équipe municipale est d'en faire des acteurs et de futurs citoyens et pas seulement des consommateurs. Par exemple, en avril de cette année, ils se sont investis à la journée de prévention de sécurité routière, et quatre

jeunes Croisicais se sont inscrits à l'école des jeunes sapeurs pompiers.

LCM. Vous êtes en début de mandat ; comment définiriez-vous vos objectifs ?

BC. La première partie est bien remplie. Elle a consisté à repenser les bases et les structures qui nous permettront de créer un contact permanent entre la Ville et les jeunes. Le point jeunes, le centre accueil Christophe-Colomb ou le relais assistantes m a t e r n e l l e s

nous permettent de disposer d'outils performants. Même s'il y a encore beaucoup de travail pour améliorer les choses. Mais en me confiant cette délégation à la jeunesse, Mme le Maire a souhaité, non seulement que nous pérennisions l'existant mais que nous agissions aussi pour développer l'offre d'activités. Autre nouveauté de cette rentrée, nous apportons un soutien scolaire aux élèves de 6^e et 5^e dans le cadre des ateliers périscolaires. En effet, les parents regrettaient qu'à la fin du CM2, ce soutien à leurs enfants s'arrête. Je voudrais ajouter que le succès de ces ateliers est dû à nos bénévoles qui s'engagent personnellement et volontairement tout au long de l'année. Leur apport est extraordinaire.

LCM. Avez-vous d'autres projets ?

BC. Nous souhaitons aussi agir envers les 10-13 ans. Ce public entre deux âges, en recherche d'autonomie mais aussi de cadre sécurisant, ne se retrouve pas forcément dans le découpage traditionnel des accueils collectif de mineurs. Ce ne sont

plus des « petits », mais pas encore des adolescents. Ainsi, nous réfléchissons à la création d'un club junior afin de faciliter le passage du monde de l'enfance à celui de l'adolescence en répondant à leurs attentes et besoins spécifiques de leur âge. En 2010, j'espère pouvoir mettre en place un atelier supplémentaire au Ram, il s'agirait de favoriser l'éveil musical pour les plus petits. C'est un élément parfois capital pour l'épanouissement de l'enfant. Nous espérons aussi pouvoir créer un conseil municipal des jeunes. La difficulté est de pouvoir les sensibiliser à cette action. Et puis nous devons poser la question de l'objectif final d'un conseil municipal des jeunes : sera-t-il une initiation à la citoyenneté et au civisme ou sera-t-il réellement un organe de proposition ? ■

Ateliers périscolaires

Tél. 02 40 62 93 76

RAM

6, rue du Pilori. Tél. 02 40 23 74 12

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h00 à 12h00. Le lundi après-midi de 13h30 à 17h00.

Accueil de loisirs et périscolaires, avenue des Moulins, Tél. 02 40 62 93 76.

Du lundi au vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h00 à 19h15, le mercredi de 7h15 à 19h15. Vacances scolaires : de 7h15 à 19h15.

Point jeunes, avenue des Moulins, Tél. 02 40 15 79 00 – 06 42 21 64 32

Ouvert tous les jours, le mardi, jeudi et vendredi de 18h30 à 19h30, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 14h00 à 18h30. Pendant les vacances du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, et une fois par semaine de 20h00 à 22h30.

JEUNESSE

Répondre à tous les publics jeunes...

La ville du Croisic propose différents services et activités dont les objectifs sont de répondre aux besoins et aux attentes de la jeunesse. Des intervenants et professionnels de l'enfance sont à la disposition de ce public.



La politique municipale en direction de la jeunesse repose sur un large choix d'activités destinées pour presque tous les âges. Ainsi, dès la petite-enfance le relais assistantes maternelles (Ram) intervient auprès des tout-petits et de leurs parents. Créé en septembre 2005 par Michèle Quellard, suite à une demande des assistantes maternelles, le Ram organise un mode de garde avec les seize assistantes maternelles. Au sein de cette structure fédérative et de médiation, parents et professionnels de l'enfance se retrouvent, s'écoulent, partagent leur expérience.

Le Ram organise aussi, tous les mardis matin, plusieurs ateliers pour les 0/3 ans: atelier éveil, atelier motricité, atelier lecture et pour 2010 un atelier musical. Ces ateliers conçus pour 8 à 10 enfants maximum sont encadrés par des assistantes maternelles, des parents, une éducatrice jeunes enfants et par un éducateur des

Une aire de jeux pour les plus petits pour Noël

Une aire de jeux va être construite dans le square Saint-Jean-de-Dieu (devant la SNSM). Cet espace est principalement réservé aux très jeunes enfants accompagnés de leurs parents. Entouré d'un muret et bien délimité, il est dans la continuité du Mont Lénigo et de l'Estacade, lieux de promenade privilégiés des Croisicais et touristes. Avec vue sur mer, des bancs et des tables de pique-nique, il permet aux adultes de pouvoir surveiller les enfants en toute quiétude. Cet espace est assez vaste pour que les enfants jouent avec les différentes structures en toute sécurité. Les jeux retenus, adaptés aux âges des tout-petits, et à leur évolution. Ouverture aux alentours de Noël.

activités physiques et sportives de la ville (Etags). L'objectif est d'accompagner l'enfant dans son développement global (intellectuel, moteur, sensoriel, affectif et social...) et de répondre aux envies des enfants d'explorer le monde qui les entoure et d'agir sur lui par la proposition de supports et d'activités d'éveil variés.

Atelier périscolaire

Ces ateliers périscolaires existent depuis 2001, avec la création d'une aide aux devoirs pour les enfants du primaire. Depuis cette année, un soutien est aussi apporté aux collégiens de 6e et 5e. De fin septembre à mi-juin, une trentaine de bénévoles encadrent plus de 130 enfants au sein de quatre ateliers: l'informatique créé en 2002, accueille les enfants du CM1 au CM2, une initiation à l'anglais est délivrée depuis 2007 aux CP et CE1, en 2008 un atelier supplémentaire permet .../...

JEUNESSE

aux élèves du CE1 au CM2 de découvrir les joies du jardinage et du potager en partenariat avec l'association des villes de France (AVF). « Nos ateliers périscolaires sont un vrai succès et ils fonctionnent grâce à l'implication des bénévoles croisicais » souligne Babette Cassac, l'adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse et le Sport.

À la rencontre des autres

Toute l'année, avant la classe (7h00 à 8h30) et après la classe (16h00 à 19h15), l'accueil de loisirs et périscolaires du centre Christophe-Colomb accueille les 3 à 11 ans. Les enfants peuvent venir dans ce lieu ouvert, à la rencontre des autres. Il propose des activités de loisirs, comme, cet été, la découverte de la nature et de l'écologie en partenariat avec l'association Decos. « Les enfants travaillent sur des thèmes, nous ne voulons pas les isoler du monde, bien au contraire, nous favorisons dès que possible leur implication dans les manifestations communales. Depuis la rentrée, ils réalisent une fresque sur l'automne, avec le Centre Saint-Jean-de-Dieu, ils participent à l'activité handi-



pêche à Missillac. Nous avons aussi un partenariat avec le centre équestre du Croisic, des jeunes sont inscrits au club de voile Valentin de Batz-sur-Mer. Nous ne manquons pas de projets » remarque Babette Cassac

Se retrouver

Enfin, le « Point jeunes » de l'avenue des Moulins, est destiné aux adolescents de 13 à 17 ans. Encadrés par des animateurs, ils peuvent venir pratiquer un baby-foot, du tennis de table... Des animations sportives aussi sont possibles : plongée, VTT, rugby, volley-ball, etc. Le Point jeunes, c'est aussi se retrouver, échanger,

s'informer et construire des projets. « Plus globalement, je souhaite que le Point jeunes participe le plus souvent possible à toutes les manifestations organisées par la ville » termine babette Cassac. ■

Des lunettes pour la piscine

Le service des sports organise des cours de natation (apprentissage et perfectionnement) pour les 6-10 ans le mercredi matin de 9h00 à 11h00, à la piscine de Guérande. Cette année une trentaine d'enfants sont inscrits, la municipalité a décidé d'offrir à chaque enfant une paire de lunettes de natation.



Cette année, les 7 / 11 ans sont partis à la Roche-Bernard et les 3 / 6 ans à Vigneux-de-Bretagne

Le Croisic soutient la pratique sportive

Entretien avec Claude Decker, conseiller municipal subdélégué aux affaires relatives au Sport

Le Croisic MAG: Quelles sont les actions de la municipalité pour soutenir la pratique sportive ?

Claude Decker. Cela passe d'abord par l'aide financière aux clubs sous forme de subventions. Nous avons alloué une enveloppe globale de 36900 € en 2009. Mais, c'est aussi le Pass'jeunesse qui permet à chaque enfant de disposer d'un crédit de 50 € à répartir sur la culture ou sur le sport. Cette participation permet de financer la cotisation auprès d'un club. Nous souhaitons donner la possibilité à tous les enfants de pouvoir pratiquer une activité sportive en club.

LCM. Quel est l'état des équipements sportifs au Croisic ?

CD. Dès le début du mandat, la municipalité a établi un inventaire de tous nos équipements sportifs afin de déterminer les besoins urgents en entretien. Nous avons donc entrepris la réfection des tribunes du stade de foot, le changement des grillages du terrain, le remplacement de la chaudière du gymnase, etc.

Un audit a été réalisé, par un organisme agréé, sur la sécurité de notre matériel sportif, comme les cages de but, paniers de basket-ball et autres agrès de gymnastique. À l'issue de ce rapport, nous avons donc remis aux normes ou changé le matériel

fragilisé. Une somme est désormais budgétisée sur un programme pluriannuel afin d'obtenir un meilleur suivi des équipements et d'éviter des investissements trop conséquents dans l'avenir. Nous devons nous assurer, dans nos limites budgétaires, que chacun puisse pratiquer son sport dans les meilleures conditions.

LCM. Le sport croisicais a-t-il des résultats remarquables ?

CD. Je dirais que les résultats de tous nos clubs sont remarquables à leur niveau, régional ou départemental. Mais, nous comptons aussi quelques champions reconnus au plan international et national comme le véliplanchiste, Julien Bontemps et sa médaille d'argent aux JO de Pékin, l'équipe féminine de force athlétique possède quatre titres de champions de France, la section tir à l'arc s'est qualifiée pour les championnats de France Ufolep.

LCM. Quelles sont les relations entre le monde du sport et la Ville ?

CD. Je pense pouvoir dire que nous avons une bonne collaboration. Nous essayons dans la limite des moyens de la Ville d'apporter un soutien à la pratique sportive et restons toujours à l'écoute des associations. Le sport est une école de la vie et développe des valeurs humaines précieuses comme la solidarité, le partage,

Claude Decker, un élu aux sports qui pratique le sport



le sens de l'effort... Pour les plus jeunes, ces valeurs leur permettront de s'épanouir dans le monde professionnel et dans leur vie d'adulte. ■

Les équipements sportifs

- 7 courts de tennis dont un couvert
- 1 salle de sport
- 1 salle pluridisciplinaire
- 1 salle de force athlétique
- 1 terrain de boule lyonnaise
- 1 terrain de pétanque
- 1 pas de tir à l'arc
- 2 terrains de foot
- 1 golf de 9 trous
- 1 centre équestre
- 1 sentier pédestre et parcours santé

Le sport au Croisic

- 17 associations dont 2 de plaisance nautique
- Plus de 1 000 adhérents, soit 25 % de la population.
- 49 % des licenciés ont moins de 18 ans.
- 530 jeunes de moins de 20 ans.

Sports pratiqués au Croisic

- Boule lyonnaise
- Cyclisme
- Équitation
- Foot
- Force athlétique
- Golf
- Gymnastique
- Karaté
- Nautisme
- Pétanque
- Plongée
- Running
- Tennis
- Tir à l'arc
- Volley
- Foot en salle

EXPOSITION

Grande exposition La Bataille des Cardinaux

Du 11 novembre au 13 décembre 2009 se déroule à l'Ancienne Criée du Croisic une exposition remarquable

« La Bataille des cardinaux, l'archéologie sous-marine à la rencontre de l'Histoire ».

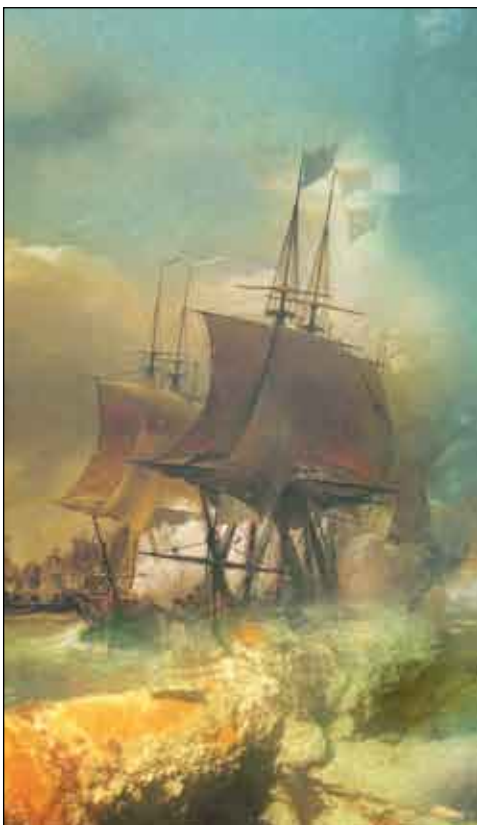
Cette exposition rétrospective de la bataille des Cardinaux rassemble pour la première fois de nombreux objets archéologiques trouvés sur les épaves du combat de 1759. Elle souhaite rappeler ce fait historique majeur de notre région mais aussi témoigner de l'apport de l'archéologie sous-marine pour la connaissance de la marine de guerre et de la vie à bord des vaisseaux du Roi au XVIII^e siècle.

À travers les recherches et les découvertes archéologiques qui ont marqué la vie croisicaise ces dernières décennies, cette exposition s'attache à relater la bataille tout en évoquant son contexte géopolitique, ses conséquences, aussi bien que la place particulière de la Ville du Croisic dans ces événements.

De nombreux objets archéologiques permettent d'évoquer concrètement la vie quotidienne des marins à bord, les armements ainsi que la navigation de ces grands navires de ligne du XVIII^e siècle.

Quel canon !

De vastes installations, des illustrations ainsi que des outils multimédias viennent enrichir cette présentation sous une forme dynamique afin d'offrir un regard nouveau sur ce fait majeur de l'histoire maritime



française. Si l'exposition présente un discours général, des fiches pédagogiques ont été conçues à partir des séquences proposées dans l'exposition pour favoriser l'observation et la curiosité des scolaires sur les objets exposés. Un des événements

majeurs de cette exposition est le retour du Canon du Soleil Royal au Croisic après 5 ans de voyage dans le grand ouest au sein de l'exposition « La mer pour mémoire ». Par le biais particulier de l'archéologie sous-marine, le public est également invité à découvrir les réalités d'un chantier de fouilles aussi bien que le méticuleux traitement des objets archéologiques ayant séjourné en mer.

Soutien scientifique

Le commissariat de l'exposition a été confié à Jean-Michel Eriau, plongeur archéologue, inventeur de plusieurs épaves de la bataille, assisté de Laurent Delpire, attaché de conservation du Patrimoine à la ville du Croisic, et de Céline Croissant, chargée de mission en valorisation du Patrimoine à la ville du Croisic.

Pour cette exposition, la ville du Croisic bénéficie du soutien scientifique et technique du musée national de la Marine, du Drassm (ministère de la Culture), de l'association des Musées et Écomusées de Bretagne Buhez, de l'EPCC Arc'Antique, laboratoire de restauration et de recherches, ainsi que de nombreuses institutions culturelles locales (Château des Ducs de Bretagne, Archives Départementales). ■

Visites commentées et animées

Afin de vous permettre d'organiser au mieux votre visite, vous pouvez contacter notre équipe à compter du 1^{er} novembre.

Pour les visites de groupes, animées et commentées, réservation obligatoire à partir du 1^{er} novembre. Lors de ces visites, le niveau d'explication est adapté à l'âge des élèves.

Réservation : mairie du Croisic
Tel. 02 28 56 78 63.

Contact : Laurent Delpire, attaché de conservation du patrimoine.

Hommage aux marins et soldats de la Bataille des cardinaux le 21 novembre 2009 au Croisic

Le comité intercommunal d'organisation des manifestations du 250^e anniversaire de la Bataille navale des Cardinaux, la ville du Croisic avec le soutien de l'association La Calebasse organisent le samedi 21 novembre 2009 les cérémonies en l'honneur des 2500 Français et 400 Britanniques morts et disparus lors de la bataille navale des Cardinaux. La Marine nationale et un représentant du gouvernement Britannique sont associés à ces moments.

9h30, en mer, au large du Croisic et de La Turballe : Honneurs, gerbes et bénédictions depuis les bâtiments de la Marine Nationale de la Gendarmerie Maritime et de la SNSM. Les pêcheurs et les plaisanciers y seront associés.

11h00, à terre, place d'Armes du Croisic : Piquet d'honneur, section de la Préparation Militaire Marine, musique, hommage et dévoilement d'une plaque, avec les autorités navales et politiques françaises et britanniques.

OPPOSITION

Liste LE CROISIC SOLIDARITÉS

Réforme de la taxe professionnelle

Neuf mois après l'annonce faite par Nicolas SARKOZY, le Gouvernement présente dans le cadre de la loi de finance 2010, la suppression de la Taxe Professionnelle. Un dispositif prévu dans le cadre de la réforme des collectivités locales, compenserait les pertes de ressources des communes (promesse de gascon). Des associations et des élus locaux, rejettent une grande partie des propositions, elles redoutent notamment que le nouveau système ne compense pas intégralement les pertes de ressources engendrées par la suppression de la Taxe Professionnelle.

Pour Le Croisic, la taxe est réservée à Cap Atlantique. Cela risque de remettre en cause la capacité d'action de la Communauté de Commune et à la clé une augmentation des impôts locaux.

Quelques infos maritimes.

Lors du dernier Conseil de Régie, il a été porté à la connaissance des conseillers

que, la partie du grand banc située derrière la Capitainerie ne pourrait être aménagée « Le site étant classé » près de trois ans ont été nécessaires pour aboutir à cette conclusion.

Après plusieurs années de questionnement (là aussi) la réponse arrive enfin. « L'entretien de l'estacade est à la charge de la Commune » quant au ponton, c'est à la régie du port que revient l'entretien. Ce retard de décision a contribué à la dégradation de cet ouvrage? Un entretien permanent aurait coûté moins cher que sa remise en état maintenant.

Ca dépense mal au Croisic.

Si deux projets que nous contestons et il y en a d'autres en préparation, en raison de leur coût élevé (le nouveau local de la Police Municipale, le nouvel Office du Tourisme, rue du Pilori et pour l'avenir une nouvelle salle de spectacle) avancement rapidement, en revanche rien en vue pour la réfection ou la reconstruction du Centre Technique Municipal, dossier en souffrance depuis

de nombreuses années.

Culture, animation.

Coup de chapeau aux bénévoles et aux artistes qui ont contribué une nouvelle fois à la réussite du festival « De la page à l'image ». Un regret cependant, que certaines lectures d'extraits d'ouvrages adaptés en film n'aient pas eu lieu à la bibliothèque du Croisic.

Conseil Municipal

Les délibérations du Conseil Municipal sont ouvertes à tous, il est intéressant de venir constater que les listes d'opposition essaient en vain d'influer sur des décisions préétablies de la Majorité Municipale. Venez voir, informez-vous, les élus d'oppositions font des propositions alternatives et n'oublions pas que les deux listes d'opposition ont rassemblé plus de voix que la majorité actuelle.

Pour nous contacter

Patrick HAMON, Marie-Chantal BOUTET, Jean Michel REGENT
Bureau des élus « Le Croisic Solidarités »
Centre Médico Social 02 40 15 75 24

Liste MIEUX VIVRE AU CROISIC

Depuis plusieurs mois, la liste « Mieux vivre au Croisic » vous fait découvrir les coulisses d'un mandat municipal (festival oblige). Même si de bonnes initiatives sont prises dans certains domaines, notre rôle consiste à vous alerter sur les projets trop ambitieux ou non justifiés.

Nous regrettons que l'équipe en place s'évertue à mettre en œuvre, coûte que coûte et malgré nos remarques sur la faisabilité des projets, « le programme élaboré pour la campagne électorale » comme elle sait nous le rappeler régulièrement.

En effet, la majorité ne veut rien entendre et ne reverra pas ses investissements à la baisse; ce qui serait pourtant, tout à son honneur, compte tenu des diminutions annoncées des recettes fiscales dans les années à venir.

Après l'investissement financier engagé pour la construction de la nouvelle Mairie, le municipale suivant devait être un budget de fonctionnement, sans gros investissement.

Que nenni, la majorité multiplie les dépenses: étude de faisabilité et de préprogrammation pour la construction d'une salle culturelle et polyvalente, étude pour la location de l'ancienne criée, réalisation d'un local pour la police municipale, diagnostic général et réhabilitation partielle du presbytère, Elle maintient son projet de halte-garderie, alors qu'il est prouvé que le Croisic a une population de plus en plus âgée et que le peu de jeunes qui restent au Croisic, peine à trouver du travail sur la presqu'île. Et ne parlons pas de l'impact que cela aura sur les assistantes maternelles!

Encore un exemple, alors que tous décrient le positionnement du nouvel Office de Tourisme, y compris, TF1 dans son reportage du 24 septembre dernier, les élus défendent le projet et lancent les appels d'offres. Les locaux actuels seraient, semble-t-il, déjà attribués...

Doit-on rappeler le coût représenté par la municipalisation de l'OTSI (budget des

dépenses de fonctionnement pour 8 mois: plus de 210 000 euros).

Mesdames, Messieurs les élus de la majorité, un peu de sérieux.

Combien de temps, vous, Croisicais allez-vous accepter de financer leurs ambitions?

Même si vous ne donnez pas de crédit aux avis que nous émettons, nous n'avons qu'un seul souhait: que vous puissiez mener à bien votre mandat, sans mettre en péril les finances de notre petite cité de caractère pour les années futures.

C'est la raison pour laquelle nous poursuivrons notre action au sein de cette équipe municipale.

Mieux vivre au Croisic

Eric Mahé, Dominique Guitton, Thierry Blanchet, Maryvonne Le Dour. ■

ASSOCIATION

Entretenir la mémoire des Morts pour la France...

En ces temps où notre armée connaît les réalités d'un engagement opérationnel particulièrement exigeant et paie un lourd tribut en Afghanistan, il nous est apparu utile de focaliser sur les associations patriotiques.

Le comité local du Souvenir Français a organisé une visite du grand Blockhaus de Batz-sur-Mer pour les enfants du Croisic



Transmettre le « devoir de mémoire »

Envers celles et ceux qui sont morts pour la France, est un objectif fixé par l'Association Nationale du Souvenir Français, association reconnue d'utilité publique, dès le 1^{er} février 1906.

Souvenir Français,
61, boulevard du Général-Leclerc.
Souvenirfrancais44490et44740@orange.fr

Beaucoup connaissent les associations d'anciens combattants et les associations qui rassemblent les martyrs et les victimes des guerres dans lesquelles la France a été engagée au cours de son histoire.

Le Souvenir Français est moins connu. Pourtant, cette association a été créée en 1887 et déclarée d'utilité publique en 1906. Au Croisic, le comité local est présidé par Guy Legeay. Lors de l'assemblée générale du 26 septembre dernier, il a rappelé que le but du Souvenir Français est de transmettre la mémoire de celles et ceux, civils ou militaires, qui sont Morts pour la France. Car, plus le temps passe et plus le souvenir risque de s'estomper. Comment comprendre le monde moderne si l'on ne connaît pas notre histoire ?

Veiller au fleurissement

Gardien de cette mémoire, le comité local du Souvenir Français a entrepris plusieurs actions, en liaison avec les maires du Croisic et de Batz-sur-Mer (le comité regroupant les deux villes).

Au Croisic, un représentant du bureau est présent à toutes les cérémonies patriotiques officielles. De même, les membres de l'association veillent au fleurissement du carré militaire situé dans le cimetière du Croisic. Guy Legeay a d'ailleurs souligné en assemblée générale « *l'excellent travail de rénovation et d'entretien réalisé sur le carré militaire par Gérard Baudry, responsable du cimetière municipal* ».

Sensibiliser les jeunes

Pour le président du comité local du Souvenir Français, la transmission du devoir de mémoire s'adresse surtout aux jeunes générations. Dans cet esprit, il a organisé une visite du musée du Grand Blockhaus de Batz-sur-Mer destinée aux enfants des écoles primaires du Croisic. Cette visite, dirigée par le directeur du musée a eu lieu fin juin. Les élèves ont été particulièrement attentifs et ont surpris les adultes par leurs connaissances sur la Seconde Guerre Mondiale et la pertinence de leurs questions.

Cette visite ne devra pas rester unique et Michèle Quellard, le maire du Croisic, souhaite développer un partenariat avec le comité local du souvenir Français et les directeurs d'école pour renouveler cette initiative. D'autres projets sont en cours d'élaboration avec le Souvenir Français, notamment la pose d'une plaque au pied du Monument aux Morts indiquant l'existence d'un carré militaire dans le cimetière communal.

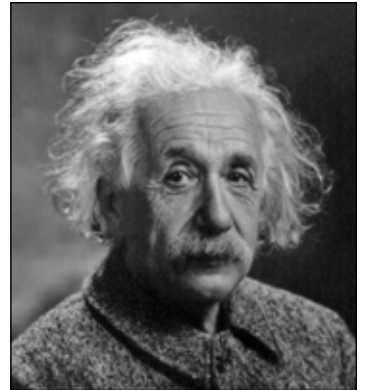
À l'instar de l'association des Amis du Croisic qui avait organisé une extraordinaire conférence avec Geneviève de Gallard. Guy Legeay, en partenariat avec la ville du Croisic, va développer de nouvelles actions qui permettront d'honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres aujourd'hui. ■



Remise d'une médaille de distinction à Claude MATHO

L'Énigme d'Einstein

Cette énigme a été posée par Albert Einstein au début du siècle dernier. Selon lui 98 % des gens sont incapables de la résoudre. Faites-vous parti des 2 % qui sont capables?
Bon courage et surtout, **N'ABANDONNEZ PAS!**



Les faits :

- Il y a cinq maisons de 5 couleurs différentes.
- Dans chaque maison vit une personne de nationalité différente.
- Chacun des 5 propriétaires boit un certain type de boisson, fume un certain type de cigarettes et garde un certain animal domestique.

Les indices.

- L'Anglais vit dans une maison rouge.
- Le Suédois a des chiens comme animaux domestiques.
- Le Danois boit du thé.
- La maison verte est à gauche de la maison blanche.
- Le propriétaire de la maison verte boit du café.
- La personne qui fume des Pall Mall a des oiseaux.
- Le propriétaire de la maison jaune fume des Dunhill.
- La personne qui vit dans la maison du centre boit du lait.
- Le Norvégien habite la première maison.
- L'homme qui fume les Blend vit à côté de celui qui a des chats.
- L'homme qui a un cheval est le voisin de celui qui fume des Dunhill.
- Le propriétaire qui fume des Blue Master boit de la bière.
- L'Allemand fume des Prince.
- Le Norvégien vit juste à côté de la maison bleue.
- L'homme qui fume des Blend a un voisin qui boit de l'eau.

Chez qui est le POISSON? *(Un petit conseil, construisez un tableau)*

C'est mieux que dieu.
C'est pire que le diable.
Les pauvres en ont.
Les riches en ont besoin.
Et si on en mange, on meurt.

RIEN

Un clown doit traverser un pont qui ne peut supporter plus de 90 kg. Le clown a trois balles qui pèsent chacune 1 kg. Lui-même pèse 88 kg. Comment peut-il faire?

Le clown jonglera, de façon à ne jamais avoir plus de deux balles dans les mains.

De quelle façon pouvez-vous vous tenir derrière une personne sachant que celle-ci est aussi derrière vous?

Il suffit juste de se tenir dos à dos

Un mage prétend pouvoir répondre avec exactitude à toutes les questions qu'on lui pose sur le futur. Que pourriez-vous lui demander pour être sûr que sa réponse sera inexacte?

Il faudra lui demander si : « Le prochain mot que tu diras sera-t-il non ? » S'il répond « oui » il a faux, si au contraire il dit « non », la aussi sa réponse est inexacte...

En se rendant à un point d'eau dans la savane, un zèbre croisa 6 girafes qui transportaient 3 singes sur le dos.
Chaque singe avait 2 oiseaux sur la queue.
Chaque oiseau servait de perchoir à 3 mouches.
Combien d'animaux se rendaient au point d'eau?

1 seul (le zèbre).

Quand le jour se lève, il est là,
Mais c'est à la fin qu'on le pose.
Il exprime aussi un état
Et aide à préciser les choses.

Le point

L'émotion parfois nous le fait ressentir,
Le froid parfois de lui nous en fait parcourir.
Seul l'amour nous fait vivre le grand.

Le frisson

Unique, je domine!
À ma façon je suis le reflet de mon opinion...
Mais c'est fleurie que j'exprime toute ma grâce!

La pensée

Solution de l'énigme d'Einstein

maison	1	2	3	4	5
couleur	jaune	bleu	rouge	vert	blanc
nationalité	norvég.	danois	anglais	allema.	suédois
boisson	eau	thé	lait	café	bière
cigare	Dunhill	Blend	P. Mall	Prince	Bluemaster
animal	chats	cheval	oiseaux	poisson	chiens

Le Croisic, 500 ans d'administration municipale.

Le Croisic autrefois par Laurent Delpire (écrivain - historien Croisicais)

Le Croisic peut se prévaloir d'avoir disposé très tôt d'une administration municipale qui conforta son statut de ville indépendante. La cité tenait cet avantage des ducs de Bretagne qui voulurent récompenser les Croisicais pour le soutien apporté au pouvoir ducal. Anne de Bretagne, quant à elle, exonère la cité de tout impôt, emprunt ou contribution.

Ainsi, dès le XIV^e siècle, associe-t-on au capitaine de la ville une assemblée de bourgeois qui participe aux décisions concernant l'évolution de la cité. Dans le principe, tous les bourgeois et habitants prenaient part aux élections. Chaque fois qu'il s'agissait de régler quelque intérêt communal, les bourgeois désignés se réunissaient. Leur nombre fut limité à huit par le duc Jean V.

Le produit du droit de billot

Les recettes de la Communauté de Ville se composaient presque uniquement du produit du droit de billot sur le vin vendu au détail. Les sommes récoltées devaient être affectées à l'entretien du port, des quais et du château. De tous les privilèges dont bénéficiait la cité, celui qui lui donnait une véritable existence politique était le droit de « députer » aux États de Bretagne. Forte de son statut de ville libre, Le Croisic se dote d'armoiries qui s'inspireraient de celles attribuées à la famille de Terves dans le duché de Coislin.

Cette croix rouge cantonnée d'hermines devient ainsi l'affirmation de la souveraineté communale et sera reprise régulièrement à compter du XVI^e siècle sur tous les documents officiels. Le siège

du pouvoir municipal se situe initialement dans le château construit au XIV^e siècle à l'emplacement actuel de la place Dinan. Ce bâtiment accueillait les réunions de la Communauté de Ville. Mal construit, mal entretenu, le château périclita très vite, les troubles liés aux Guerres de Religion accélérèrent sa ruine. C'est donc tout naturellement qu'en 1629, les habitants du Croisic sollicitent de Louis XIII la

la tête de la communauté de ville. Cette assemblée se nomme désormais le Général de Paroisse et est chargée des intérêts temporels et spirituels des habitants. Les revenus se composent de dons, legs, quêtes et impositions.

Création de l'office de maire

Elle relève directement du Parlement de Bretagne. À sa tête est placé un syndic. En

1690, on parle même de procureur du Roi et en 1692, l'office de maire est créé. L'office est taxé, ce qui fait qu'on trouve difficilement acquéreur. L'œuvre de cette assemblée hétérogène, arbitrairement formée, sans responsabilité, ni même morale, devient vite très inefficace.

Toute décision est soumise au visa des agents royaux. Par ailleurs, la gestion des deniers laisse de plus en plus à désirer. Dans ces conditions, les candidats à l'édilité ne sont pas

légion, le quorum fait souvent défaut et les offices taxés se multiplient et deviennent excessifs.

L'oligarchie où se débat la Communauté du Croisic est enrayée par le Parlement de Bretagne en 1716. Cette décision rétablit la séparation entre pouvoir temporel et spirituel et renouvelle la composition de l'assemblée. En 1787, un édit instaure des municipalités partiellement élues, dotées de quelques attributions, notamment fiscales. Cependant, au Croisic comme ailleurs, les réformateurs attendent beaucoup de la réunion des États Généraux en 1789. Ce ne sera bientôt plus de réformes dont il sera question, mais de révolution! Mais c'est une autre histoire... ■



L'ancienne mairie, place Dinan (vers 1905 - collection particulière)

concession de cet emplacement pour y bâtir une maison de ville. Les travaux ne commenceront vraiment qu'à partir de l'année 1666.

Une petite oligarchie marchande

Au XVII^e siècle, on trouve, à la place des honorables bourgeois librement désignés par leurs concitoyens qui géraient, avec une intégrité scrupuleuse, les affaires de la cité, une assemblée de 25 à 30 hommes ayant tous rempli des charges communales. La cité est administrée par une petite oligarchie marchande qui regroupe les principales familles de négociants. Ainsi, du XVI^e au XVIII^e siècle retrouve-t-on régulièrement les mêmes familles à

BLOCNOTES

NOVEMBRE

1 ^{er} novembre	Cérémonie du 1 ^{er} novembre
6, 7 et 8 novembre	Théâtre en Automne, « L'envers du décor » par l'Atelier Théâtre du Grand Traict, salle des fêtes
11 novembre au 13 décembre	Exposition, La Bataille des Cardinaux (1759 – 2009) « l'archéologie sous-marine à la rencontre de l'Histoire », Ancienne Criée
11 novembre	Cérémonie du 11 novembre
14 et 15 novembre	Théâtre en Automne, « Presse Pipole » par la troupe d'Yvias, salle des fêtes
20 novembre	« Quiberon Bay, 20 novembre 1759: la bataille des Cardinaux, victoire anglaise » conférence d'Olivier Chaline.
21 et 22 novembre	Théâtre en Automne, « Salle attente » par l'Atelier Théâtre de Batz-sur-Mer, salle des fêtes
27, 28 et 29 novembre	Théâtre en Automne « Sacha dans tous ses états » par le théâtre Ad'Hoc, salle des fêtes

DECEMBRE

5 décembre	Journée nationale des combattants d'Afrique du Nord
4, 5 et 6 décembre	Téléthon, salle des fêtes
19 et 20 décembre	Marché de Noël - Ancienne Criée
Décembre	Noël blanc, dans la cité

JANVIER

5 janvier	Vœux du Maire
16 janvier	Fête de la Sainte Barbe, salle des fêtes

Si vous désirez annoncer vos manifestations dans le Bloc-notes du Croisic MAG et sur le site internet de la ville, veuillez adresser vos informations à :
b.severin@lecroisic.fr